

Syndicalistes

donc internationalistes !



L'internationalisme est une des valeurs fondamentales du syndicalisme que nous construisons. Il s'agit là d'une orientation politique. La lutte des classes ne s'arrête pas aux frontières des États... et le patronat le sait! Les multinationales, mais aussi de grands groupes historiquement publics, ont une stratégie internationale : dans la logique et le cadre du système capitaliste, elle est tournée vers la recherche de profits pour une minorité et l'exploitation du plus grand nombre. Face à cet internationalisme capitaliste, est posée la question de l'internationalisme réel du mouvement ouvrier, et notamment du mouvement syndical.

Dans cette logique, l'Union syndicale Solidaires :

- se bat pour une mondialisation au service des êtres humains, qui garantisse et élargisse leurs droits économiques, sociaux, culturels, écologiques et politiques.
- milite contre la mondialisation libérale et les processus de marchandisation.
- demande l'abrogation des traités de libre-échange qui favorisent l'exploitation des pays les plus pauvres.
- œuvre à déconstruire les discours capitalistes qui opposent les un-es aux autres en faisant souvent appel au racisme, au nationalisme et à la xénophobie.

L'Union syndicale Solidaires revendique :

- L'abolition des pratiques de conditionnalité d'accès aux aides au développement, au soutien des politiques migratoires occidentales.
- L'arrêt du chantage aux aides au développement, les migrant-es ne doivent pas être l'objet de transaction entre les États les plus riches et les autres États.
- Un renforcement du droit international du travail. Il est nécessaire de travailler en lien avec les associations qui se battent contre toutes formes d'oppressions.

Reconquérir la démocratie, les peuples doivent décider en Europe comme partout dans le monde

Pour la démocratie et la justice : les peuples doivent lutter et s'organiser contre les pouvoirs politiques et économiques. Les renoncements de la démocratie représentative, le verrouillage de la démocratie par les institutions européennes, les traités internationaux ont favorisé l'extrême droite.

Au niveau international, ce que nous revendiquons dans le cadre de nos frontières, nous le revendiquons pour l'ensemble des travailleurs et travailleuses dans le monde. Cela implique de construire, avec les organisations du monde entier qui partagent ces valeurs, les outils internationaux pour organiser des mouvements revendicatifs communs, assurer la nécessaire solidarité internationale et aussi œuvrer à la transformation sociale à laquelle nous aspirons : c'est l'objectif du Réseau syndical international de solidarité et de luttes. Cela implique également de participer aux alliances permettant de fédérer les forces en vue de la conquête de nouveaux droits : droits sociaux, démocratiques, accès aux droits fondamentaux et aux biens communs de l'humanité. Le mouvement syndical n'est pas seul concerné dans cette lutte et il nous faut articuler la construction avec les différents réseaux et collectifs : forums, contre-sommets, coalitions, alliances internationales et autres réseaux.

- Pour Solidaires, les décisions politiques doivent être guidées par ceux et celles qui n'ont que leur travail pour vivre, quel que soit leur lieu de vie dans le monde. La mobilisation

dans le cadre de l'internationalisme des peuples et leur organisation conduisent à la justice sociale qui tient compte des besoins vitaux liés aux ressources et à la solidarité nécessaire entre les peuples.

- Nul traité européen ou international, nulle décision de ces gouvernants à la solde des intérêts des capitalistes ne justifie un plan d'austérité, un mémorandum, une loi travail.

L'autodétermination des peuples, en vue de l'émancipation, fait partie de nos revendications, notamment pour les peuples soumis aux puissances coloniales comme pour ceux que les institutions financières internationales et européennes ou les pays les plus puissants essaient de soumettre. Bien des frontières actuelles sont le produit des guerres coloniales et impérialistes. Le passé colonial de la France ne peut être évacué dans l'analyse de la situation contemporaine, dans notre pays et aussi dans les ex-colonies. Cela implique, notamment :

- De faire reconnaître les crimes liés à l'esclavage et au colonialisme.

- De continuer à travailler à la reconnaissance que le fait colonial est toujours d'actualité. Il crée des inégalités, des difficultés et des mobilisations spécifiques dans les collectivités territoriales d'outre-mer et certains territoires. Il pèse aussi sur la condition des travailleurs et travailleuses originaires de ces territoires ou de la deuxième génération en « territoire métropolitain ».

La démocratie doit aussi être économique

- La transparence et le contrôle doivent pouvoir s'exercer sur les entreprises, les multinationales dans les pays où elles sont implantées.

- Transparence et contrôle aussi sur les services publics.

- Notre syndicalisme est un contre-pouvoir qui organise la résistance et la lutte, qui soutient les expériences d'auto-organisation, d'autogestion, de défense d'espaces de vie contre les multinationales et les gouvernements qui ont vu le jour dans de nombreux pays.

- Solidaires défend l'appropriation, la socialisation, la démocratisation des moyens de travail, de production, de vie, des biens communs.

Libertés fondamentales

Pour l'Union syndicale Solidaires les revendications liées aux libertés fondamentales doivent être portées à l'international :

- La liberté effective de circulation et d'installation des personnes : tout individu a le droit de s'établir, vivre et travailler où bon lui semble (inscrits dans la déclaration universelle des droits humains 1948 art.13 et le traité de Rome 1958). Elle ne doit plus être un privilège pour certaines classes sociales des régions les plus riches du globe mais entraîner des droits universels effectifs.

- L'admission et accès à une procédure de demande d'asile sur le territoire de son choix de tout-e candidat-e au statut de réfugié-e (abrogation des règlements Dublin), droit immédiat d'accès aux services publics (protection sociale, soins, assistance juridique gratuites...) et au travail (application de la convention de Genève art. 1).

- L'arrêt et suppression des systèmes de fichage des migrant-es.

- La protection des droits de tou-tes les travailleurs-euses migrant-es et des membres de leur famille (Ratification et application de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, 1990).

- Il faut dénoncer et combattre l'édification de frontières forteresses et les accords cyniques ou les chantages aux aides au développement contre des accords de réadmission.

- La suppression de l'externalisation du contrôle des frontières, du financement du refoulement et de l'enfermement des migrant-es, la suppression de l'Agence Européenne de Garde-Frontières et de Garde-Côtes (ex-Frontex).

- Les libertés d'expression, de conscience et la liberté religieuse doivent être assurées.

- Le respect et l'accès pour tous et toutes aux droits fondamentaux : l'instauration du bien-être social, de manière coordonnée entre les institutions publiques et les collectivités.
- Le droit de manifester, le droit syndical, le droit de grève sont fondamentaux. Ces droits ne peuvent subir de restrictions, même pour cause d'état d'urgence ou pour des raisons économiques, et ne pas être entravés par la répression policière ou judiciaire.
- La défense de la liberté d'expression, le droit des citoyens à être informés, le pluralisme et la liberté d'informer. Les journalistes doivent bénéficier de la protection de leurs sources.
- L'Union syndicale Solidaires s'oppose à la directive européenne sur le Secret des affaires, condamne la loi Renseignement et la surveillance généralisée des citoyens.
- Le droit à l'avortement et à la contraception doit être reconnu comme droit fondamental.

Égalité et solidarité se conjuguent à l'international.

Nous revendiquons une égalité de droits pour les travailleurs et travailleuses du monde entier, égalité qui doit se faire par le haut. Pourtant, c'est l'inverse que l'on constate la plupart du temps. Les directives européennes l'illustrent bien.

Il existe bien des normes internationales qui ont instauré un droit international du travail, c'est la fonction de l'Organisation Internationale du Travail, mais dans la réalité ces droits sont bafoués par de très nombreux pays.

- Nous demandons l'abrogation de la directive sur les travailleurs et travailleuses détachées : à travail égal, salaire égal. On constate que ce sont rarement celles et ceux des pays où les salaires sont les plus élevés et les conditions de travail meilleures qui émigrent... C'est donc un moyen de payer moins cher, donc de façon inégalitaire, sur un même territoire, les immigré-es.

Revendiquer et défendre le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes

L'internationalisme suppose de défendre le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Bien des frontières actuelles sont le produit des guerres coloniales et impérialistes. Le passé colonial de la France ne peut être évacué dans l'analyse de la situation contemporaine, dans notre pays et aussi dans les ex-colonies :

- Nous continuerons à travailler avec des associations ou regroupements tels que Sortir du colonialisme ou Survie qui interviennent sur ces terrains.
 - Le travail unitaire que nous menons pour faire reconnaître les crimes liés à l'esclavage et au colonialisme doit se poursuivre et être mieux connu et utilisé dans nos organisations.
 - Nous ne devons pas entretenir des rapports inégalitaires entre syndicats du nord et du sud, y compris sous prétexte d'aider ces derniers. La solidarité ne doit pas être teintée de relents néo-coloniaux et paternalistes.
 - Nous devons avoir la décence de ne pas considérer les mouvements syndicaux de ces pays comme une entité globale mais bien les appréhender dans leur diversité.
- Le fait colonial est toujours d'actualité. Il crée des inégalités, des difficultés et des mobilisations spécifiques dans les collectivités territoriales d'outre-mer et certains territoires comme la Kanaky. Il pèse aussi sur la condition des travailleurs et travailleuses originaires de ces territoires ou de la deuxième génération en « territoire métropolitain ».*
- Nous appuyons les actions anticoloniales, ce qui s'inscrit dans la tradition du courant syndical dont nous nous réclamons.
 - Nous renforcerons le travail spécifique engagé avec les structures de Solidaires présentes dans ces territoires.
 - Nous approfondirons, en relation et avec l'accord des structures locales de Solidaires, les relations avec des syndicats présents dans certains de ces territoires, dont la CDMT, et plusieurs organisations membres de la plateforme des syndicats des Nations sans État (USTKE de Kanaky, UGTG de Guadeloupe, mais aussi STC de Corse, LAB du Pays Basque...).

Pour une justice environnementale et sociale, pour la préservation de la planète, Solidaires a des revendications à l'échelle internationale à voir dans la section écologie.

Lutter pour un monde de paix entre les peuples

La France doit agir en faveur de la paix dans le monde, cela implique des changements politiques et économiques profonds. D'une manière générale, l'Union syndicale Solidaires réaffirme qu'elle condamne tous les régimes politiques et/ou religieux qui oppriment les peuples.

- Dans un monde où les conflits et les tensions se multiplient (Crimée, Ukraine, Syrie...) l'Union syndicale Solidaires milite pour la paix et en solidarité avec les peuples opprimés.
- De cesser d'utiliser un langage guerrier qui concerne tour à tour un ennemi extérieur et un ennemi intérieur.
- Il faut mettre fin aux interventions militaires qui ne font qu'aggraver les situations de crise et servent bien souvent des intérêts particuliers.
- Les voyages du gouvernement doivent cesser d'être des missions de VRP de l'industrie française et de l'industrie d'armement et de l'industrie nucléaire en particulier.
- Il faut cesser les coopérations militaires et policières avec tous les pays qui ne respectent pas les droits humains et cesser les ventes d'armes traditionnelles comme cybernétiques ou de surveillance, ainsi que le transfert de technologies de l'armement, parfois nucléaires.
- Il faut agir pour résoudre le conflit en Palestine, entre autres, en mettant la pression nécessaire sur l'État d'Israël qui mène une politique de colonisation et d'apartheid et refuse l'application du droit international, avec l'exigence de l'abrogation de l'accord d'association UE-Israël.
- Engager le désarmement nucléaire (notamment par le démantèlement du parapluie nucléaire français) et la sortie de l'industrie d'armement avec des reconversions qui garantissent aux travailleur-euses de ces secteurs un avenir dans un contexte de production civile et le maintien des emplois sur place aux mêmes conditions salariales et sociales.
- Les budgets consacrés à l'armement doivent baisser significativement en dépit de la pression états-unienne dans l'OTAN (dont la France doit se retirer) et de certains lobbies nationaux (ex. : le marchand d'armes Dassault), pour être réorientés vers la satisfaction des besoins sociaux utiles. Nous revendiquons la sortie des guerres et des opérations françaises à l'étranger.
- Dans le contexte où la France est l'un des principaux acteurs des relations économiques, des conflits (en engageant notamment des opérations militaires susceptibles d'impacter les populations civiles et les équilibres démocratiques d'autres nations) et des soutiens de dictatures, elle doit, en toutes circonstances, accueillir les réfugié-es dignement.

Des droits économiques et une autre politique de développement

Les mouvements migratoires génèrent des transferts financiers vers les pays d'origine, marché juteux pour les sociétés spécialisées, en revanche les politiques d'aide au développement (hors dépenses sécuritaires) se réduisent.

L'Union syndicale Solidaires revendique :

- L'abolition des pratiques de conditionnalité d'accès aux aides au développement, au soutien des politiques migratoires occidentales.
- Une politique réelle d'aide au développement des pays du Sud avec notamment l'augmentation de l'aide au développement à verser aux structures ayant des projets concrets et non aux autocraties corrompues.

- Des accords internationaux assurant des garanties d'emploi et de formation dans les pays d'accueil et de reclassement dans les pays d'origine en cas de retour.
- L'annulation de la dette des pays du Sud.
- Le transfert des fonds, à frais réduits, aux familles des pays d'origine.

Construire l'outil syndical international dont nous avons besoin

La dimension internationale fait partie de notre démarche syndicale. Il s'agit à la fois de faire vivre la solidarité internationale, dimensions indispensable de notre syndicalisme — solidarité avec les militant-es syndicaux qui subissent la répression dans leur pays ou solidarité avec les peuples du monde qui subissent la domination et la guerre — et de tisser des liens et travailler à la construction de mobilisations syndicales sectorielles ou interprofessionnelles au niveau européen et international.

- L'action syndicale internationale doit être mieux intégrée dans notre activité interprofessionnelle
- Les liens avec les organisations syndicales dans différents pays doivent être poursuivis et renforcés avec la volonté de les pérenniser et de les concrétiser dans des actions de solidarité mais aussi dans des actions de luttes syndicales contre les grands groupes internationaux.

Au plan international, la priorité de l'Union syndicale Solidaires est le développement du syndicalisme que nous défendons et pratiquons en développant notre outil syndical international : le Réseau Syndical International de Solidarité et de Luttés, constitué en mars 2013 et animé par la CSP-Conlutas (Brésil), la CGT de l'État espagnol, la CUB (Italie) et Solidaires. Le manifeste, mis à jour régulièrement est anticapitaliste, écologiste, féministe, autogestionnaire et antiraciste :

- Renforcer le Réseau Syndical International de Solidarité et de Luttés sur la base dans le but de construire des mouvements revendicatifs communs, d'assurer la nécessaire solidarité internationale et aussi d'œuvrer à la transformation sociale radicale à laquelle nous aspirons. Ce renforcement passe par la coordination, l'implication des organisations du réseaux et le travail sectoriel (femmes, migrations, criminalisation des mouvements sociaux, antifascisme, écologie...).
- Un des objectifs de la commission internationale sera de mieux partager et faire connaître toutes les activités menées dans les structures nationales et locales de Solidaires.
- Notre Union doit être à l'initiative ou participer aux alliances permettant de fédérer les forces en vue de la conquête de nouveaux droits : droits sociaux, démocratiques, accès aux droits fondamentaux et aux biens communs de l'Humanité. Le mouvement syndical n'est pas seul concerné dans cette lutte et il nous faut articuler la construction avec les différents réseaux et collectifs (contre-sommets, forums sociaux...).

Des engagements divers et complémentaires, de niveaux différents, tous utiles et nécessaires.

- Poursuivre la solidarité avec la Palestine : Collectif national pour une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens, réseau syndical européen pour la solidarité avec la Palestine (ETUN), Campagne BDS (Boycott, Désinvestissement et Sanctions).
- Solidarité avec les Zapatistes : Solidaires est membre de la Sexta (réseau anticapitaliste né de la Sixième Déclaration de la Forêt Lacandone) et organise des délégations, et des formations pour faire connaître les positions et actions des zapatistes.
- Participation aux conférences de Labor Notes (réunion tous les deux ans de militant-es syndicaux des États-Unis, avec une forte présence de Canadien-nes et de Latino-américain-es). Cette rencontre permet d'échanger sur les pratiques syndicales de lutte. Cet événement est propice à la prise de contact avec des syndicalistes du monde entier et en particulier de mieux comprendre et soutenir le mouvement syndical et les mouvements sociaux aux États-Unis.

•Travail commun avec Amnesty International France : échange d'informations ; possibilité de participation aux colloques, stages de formation et initiatives touchant des champs d'intervention communs (syndicalisme, libertés syndicales et solidarité internationale) ; mise en œuvre de campagnes communes. Nous travaillons avec la commission Syndicats d'Amnesty et relayons les « Actions Urgentes ».

•L'Union syndicale Solidaires est une des organisations membres du Collectif National de Solidarité avec le Kurdistan ; nous soutenons les initiatives unitaires prises dans ce cadre. Un groupe de travail spécifique s'est mis en place au sein de la commission et publie un bulletin consacré à la Turquie et au Kurdistan. Nous travaillons dans un cadre intersyndical et avec les associations de défense des droits humains (Amnesty, LDH...), à l'initiative de l'Acort, au soutien des forces démocratiques en Turquie.

•Poursuivre le travail avec les forces syndicales autonomes autour de la Méditerranée : Algérie, Tunisie, Égypte, Sahara occidental.

•Participer au collectif intersyndical (CGT, CFDT, UNSA, Solidaires, FSU) de soutien aux syndicalistes d'Iran qui permet un travail unitaire dans la durée, particulièrement utile à la défense de celles et ceux qui luttent et résistent au pouvoir réactionnaire qui sévit dans ce pays.

•L'Union syndicale Solidaires est impliquée dans le réseau pour l'autogestion, le contrôle ouvrier, dont le nom international est « L'économie des travailleurs ». Nous participons aux rencontres internationales en y apportant notre contribution syndicale, aux côtés d'associations, d'universitaires, etc. L'adhésion de Solidaires à l'association française (Association Autogestion) concrétise cet engagement.

Le collectif est notre force. Rassembler nos forces par-delà les frontières, c'est les décupler !

•Les actions de solidarité internationale sont particulièrement utiles, ce sont des facteurs de soutien, d'encouragement pour celles et ceux qui luttent et, trop souvent, pour celles et ceux qui sont confronté-es à la répression. C'est aussi le moyen d'informer sur les mobilisations, directement, sans passer par les intermédiaires médiatiques ou politiciens qui, souvent, les déforment ou les taisent. De nombreux et nombreuses camarades de différents pays nous l'ont affirmé à maintes reprises.

•Notre Union syndicale a l'objectif d'aider à coordonner, mettre en réseau, donner une visibilité à une ligne conductrice dans la lutte contre l'austérité, pour l'accès aux droits fondamentaux et pour les biens communs de l'humanité.

•Nous combattons toute dynamique de construction européenne libérale. Notre projet de société ne saurait être centré sur cette seule zone géographique et politique. Il doit être ouvert sur les autres peuples, et déconnecté de l'idéologie libérale qui anime toutes les institutions et les verrouille.

•La commission doit aussi permettre de réaliser du matériel pédagogique autour des questions internationales à destination des militant-es mais aussi des salarié-es, explicitant les enjeux, enjoignant à rejoindre des campagnes et des activités de solidarité (brochure de présentation de Solidaires et du RSISL, motions, d'articles dans nos journaux syndicaux, organisation d'actions, présence de délégations Solidaires aux congrès des organisations avec qui nous travaillons, ou en soutien à des luttes syndicales et populaires...).

•Continuer à porter les questions internationales dans nos syndicats, fédérations et unions départementales.

Solidaires



ET INTERNATIONALISTES!

Extrait du cahier revendicatif
de Solidaires, 2022